

Tunisie : Elections d'une assemblée constituante, Le dimanche 24 juillet 2011

J'ai arrêté depuis un moment d'écrire ma « chronique sur la situation en Tunisie ». Je sais que les modestes papiers que j'envoyais à mes ami(e)s et qui étaient destinées pour eux, leurs donnaient, tant soit peu, des éléments d'information sur la situation et les rassuraient que j'allais bien. J'ai toujours précisé que ces chroniques exprimaient surtout mon regard et mon point de vue personnel en tant qu'acteur politique qui a pris part à la vie politique de son pays depuis au moins 36 ans (adhésion au parti communiste tunisien, devenu 1994, parti Attajdid (Renouveau, parti du centre gauche). J'écrivais aussi en témoin et non en historien, même si la déformation professionnelle me trahissait d'un moment à l'autre surtout lorsque je faisais allusion à de telle ou telle expérience historique connue par d'autres pays. Alors je reviens aujourd'hui vendredi 04 mars, vers vous pour vous informer que « Le président tunisien par intérim Fouad Mébazzaâ a annoncé jeudi soir, 03 mars, l'organisation d'élections le 24 juillet prochain pour la mise en place d'une assemblée constituante qui aura la tâche de préparer une nouvelle Constitution ». Dans ce même discours, Il a déclaré que la nouvelle loi suprême devra être « le miroir des aspirations du peuple et des principes de la révolution ». Il a ajouté qu'elle remplacera l'actuelle Constitution « dépassée par les événements », déplorant qu'elle ait été entachée par des amendements successifs introduits par l'ancien régime. Il a précisé que l'élection sera précédée par « l'élaboration d'un nouveau code électoral qui sera rédigé par une instance qui regroupera des personnalités nationales, des représentants des partis politiques et des composantes de la société civile ». Le nouveau code électoral devra être fin prêt au maximum avant fin mars prochain, a-t-il déclaré. Le président intérimaire a par ailleurs déclaré qu'il continuera d'assumer ses fonctions après le 15 mars, date d'expiration de son intérim, comme stipulait par l'article 57 de l'actuelle Constitution. Il infirmait ainsi les informations selon lesquelles « il envisageait de ne pas prolonger son mandat intérimaire, ce qui aurait entraîné un vide constitutionnel ».

M. Mébazzaâ a mis l'accent sur sa ferme détermination et son souci de mettre en œuvre ce programme afin d'assurer la transition démocratique du pays et pour « bâtir la Tunisie de demain, la Tunisie de la liberté et de la dignité ». Auparavant, il s'était félicité de « l'amélioration notable de la situation sécuritaire en Tunisie » en rendant hommage aux forces de sécurité et à l'armée qui "ont conjugué leurs efforts" à cet effet. Il a, au passage, dénoncé « es tentatives de certaines parties » qu'il n'a pas nommées "d'entraver le processus de la révolution et la transition démocratique du pays", en empruntant des "procédés suspects et illégaux", sans plus de précisions. "Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle étape qui consacre la souveraineté du peuple avec la mise en place d'un système politique nouveau qui rompt avec l'ancien régime", a-t-il affirmé. Il a appelé les Tunisiens à renoncer à leurs revendications personnelles et sectorielles "dans cette phase très délicate, surtout aux frontières" avec la Libye, avec un flux massif d'expatriés tunisiens. Aujourd'hui, le nouveau premier ministre désigné dimanche est intervenu pour préciser au cours d'une conférence de presse les grandes lignes du discours présidentiel.

Ainsi la feuille de route est tracée d'une manière claire, après une période d'hésitation qui a peut-être un peu trop duré, je ne peux trop m'attarder ici sur les causes liées au fonctionnement du gouvernement provisoire et aux réactions d'une partie de la rue. Aujourd'hui, les conditions sont réunies, une convergence autour des règles de jeu pour arriver aux élections du 24 juillet. La grande question qui va se poser maintenant, les projets pour la Tunisie de demain, quelles sont les alliances à mettre en place ? pour ma part, je pense que l'heure est pour réussir la transition démocratique, une telle transition nécessite un large front social et un grand pôle politique pour le progrès et la démocratie.

Je reviendrais vers vous pour vous donner les contours des partis, des alliances et des projets pour la Tunisie de demain. Depuis presque 45 jours nous avons vécu dans la l'agitation et la contestation verbale et la surenchère, j'espère qu'à partir d'aujourd'hui nous allons entrer dans la phase de la construction des bases de la Tunisie de demain.

Evidemment, critiquer, contester, s'agiter est une bonne chose, mais construire est une autre chose.

Habib Kazdaghl

Tunis, vendredi 04 mars 2011

Professeur d'Histoire contemporaine- Université de Tunis-Manouba

Membre du Mouvement Attajdid (Renouveau).

Chronique de la Tunisie :

Plein cap sur l'élection d'une assemblée nationale constituante le 24 juillet

Troisième gouvernement transitoire

Sur proposition du Premier ministre, le Président de la République a annoncé, lundi 7 mars 2011, la composition du nouveau gouvernement transitoire. C'est le troisième gouvernement depuis la fuite de Ben Ali le 14 janvier 2011, les deux premiers étaient présidés par Mohamed Ghannouchi, le troisième est présidé par M. Béji Caïd Essebsi, plusieurs fois ministres au temps de Bourguiba, son âge avancé (84 ans) et son éloignement des affaires au temps de Ben Ali semblent joué en sa faveur pour créer, du moins pour le moment, une certaine convergence autour de lui pour diriger la phase transitoire menant vers les élections. La majorité des ministres ayant appartenu au second gouvernement Ghannouchi sont restés restés à leur poste. Outre le Premier ministre, le changement n'a concerné que les deux ministres de temps de Ben Ali jugés propres et qui étaient restés avec Ghannouchi lors de la constitution du second gouvernement le 28 janvier il s'agit de Afif Chalbi et de Neji Jouini. Le changement a concerné également les deux ministres politiques (Amed Brahim et Néjib Chabbi) qui avaient démissionné le mardi 1^{er} mars. Ahmed Brahim l'a bien répété lors de sa conférence de presse la semaine dernière (mercredi), qu'il avait rejoint le gouvernement dans un contexte marqué par le chaos généralisé, pour servir la patrie en danger et qu'à l'époque son entrée s'était faite suite à une concertation avec deux autres partis d'opposition et avec la centrale syndicale UGTT qui avait proposé trois ministres pour la représenter dans ce gouvernement. Sans changer de position politique ni exprimer de réserve, il pense qu'aujourd'hui, il compte servir la révolution en dehors du gouvernement.

Feuille de route pour arriver à l'élection d'une assemblée constituante le 24 juillet 2011

L'annonce de la nouvelle composition du gouvernement provisoire intervient après le discours du président de la république par intérim le jeudi 03 mars, dans lequel il a donné la feuille de route pour la prochaine étape. Afin d'éviter le vide, car la date de sa fin de sa mission était prévue pour le 15 mars, il a dit qu'il allait continuer à assumer la charge présidentielle jusqu'aux élections de l'assemblée constituante le 24 juillet 2011. Il a précisé

que les élections vont avoir lieu avec une loi électorale qui sera faite uniquement pour les prochaines élections et qu'une commission lui présentera une nouvelle loi électorale avant la fin du mois de mars. Il faut signaler que le code électoral tunisien était fait sur mesure depuis l'indépendance de la Tunisie (scrutin de liste, majoritaire à un seul tour, avec de grandes circonscriptions couvrant la plus part des cas un gouvernorat), tout était mis en place pour servir le parti unique, le chef unique, la pensée unique. Un débat s'est engagé entre les élites pour déterminer le meilleur mode électoral, bien évidemment, dans une ambiance où les Tunisiens doivent tout apprendre (circonscription, vote de liste, vote uninominal, un tour et deux tours, majoritaire et proportionnel etc...). je reviendrais sur tout cela dans une prochaine chronique.

Tunisie plurielle au service de la transition démocratique : De la Kasbah à la coupole.

Alors que la vie reprend petit à petit on s'interroge sur les formes d'expression et de contestation, sur le rôle des partis politiques, d'après certaines sources ils sont autour de 40 à demander des visas, chose normale après une période de dictature (Après Franco, on a vu naître 300 formations en Espagne), mais comment vont-ils se faire connaître, le mode de financement, la place des médias, la place de certaine catégorie professionnelle tels que les avocats, certains juges qui sont sortis de l'obligations réserve que leur impose leur métier pour s'impliquer dans des instances politiques ou pressions « révolutionnaires » sur le gouvernement. Pour ce qui est de la rue et de sa place, plusieurs personnes se sont dites préoccupées par les formes tendus qu'on pris par certains rassemblements comme le *sit in* de la Kasbah. En effet, à deux reprises, plusieurs centaines avaient occupé la place du gouvernement à la Kasbah pour réclamer des réformes voire une radicalisation de la révolution, chose tout à fait légitime en période révolutionnaire, le problème est que de telles aspirations s'étaient accompagnées de demandes excessives dans tous les lieux de travail, d'arrêts de travail et de grèves, de campagnes de dénigrement des responsables dans diverses entreprises et administrations. S'il est clair que de telles formes de lutte ont montré au grand jour beaucoup de maux de la société, cachée par des décennies de dictature et de pensée unique, il n'en est pas moins important de signaler la nécessité de remettre le pays en marche et éviter la création de situations chaotiques qui ont profité à des éléments de l'ancien régime pour montrer leur tête et leurs plans diabolique en organisant des affrontements et des actes de pillages en plein centre ville notamment les vendredi 25 et samedi 26 février causant la mort au moins de trois personnes et précipitant la démission du Premier ministre Mohamed Ghannouchi, le dimanche 27 février.

Il est à noter que cette démission s'est accompagnée de l'apparition d'un phénomène nouveau appelé « la majorité silencieuse ». C'est un mouvement née spontanément par des milliers de personnes, qui sans aucune concertation préalable, avaient afflué dimanche soir devant la maison du premier ministre pour lui exprimer une reconnaissance pour le rôle qu'il a joué en assurant une transition sans effusion de sang. Cependant, je pense que par leur geste, ces personnes avaient voulu se dédouaner de leur silence et de leur neutralité et manque d'engagement dans le débat en place, elles ont pensé que tout irait de lui même vers le mieux en prenant le parti de l'ordre et de continuer à travailler. Dès le lendemain, lundi 28 février ce mouvement a pris la forme d'un rassemblement quotidien de deux heures (17h à 19h) après le travail, devant la coupole d'El Menzah (une salle omnisport). Dans les discours prononcés par les orateurs, après la note critique du début, contre le rassemblement de la Kasbah, au fil des jours le mouvement a pris une forme plus constructive, d'appels au travail dans le calme, de soutien à la révolution mais dans le calme et l'engagement à voir la Tunisie meilleurs que sous la dictature, un appel à la pluralité des

opinions et le respect de tous les courants politiques, que personne ne peut monopoliser la tutelle de la révolution. On assisté à partir de jeudi à des fraternisations entre les gens rassemblés à la kasbah et ceux de la coupole des visites réciproques ont été organisés. Le tout s'est terminé le samedi 5 mars par un grand rassemblement festif rythmé par des discours apaisés et des chants qui se prolongés de 13h à 19h.

Une Tunisie moderne et démocratique

Pour la révolution tunisienne qui ne cesse d'être productive, inventive, l'heure maintenant à la discussion et aux échanges autour du code électoral qui doivent nous mener vers une assemblée exprimant le degrés d'évolution d'une Tunisie aspirant à la démocratie à la modernité, à la justice sociale. Certes, tout le monde devient hyper expert droit constitutionnel, plusieurs tables rondes, conférences sont déjà annoncées pour le prochain week end pour en débattre de la question, mais il ne faut pas perdre de vue que droit doit être présent pour défendre une Tunisie moderne et démocratique et non pour couvrir une nouvelle dictature qui se ferait au nom de forces passées. A l'heure où je vous écris, un grand rassemblement des femmes a commencé dans la grande avenue Habib Bourguiba. Nous sommes le 8 mars la fête internationale de la femme. Les Tunisiennes et les Tunisiens ont bien des choses à changer pour tourner la page de la dictature, mais beaucoup sont conscients et se mobilisent pour sauvegarder les acquis de la Tunisie indépendante : le code du statut personnel décreté depuis le 13 août 1956 et qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde arabo-islamique, les libertés accordées aux femmes et l'enseignement moderne, les acquis arrachés de longues luttes doivent être protégés et développés dans le sens de l'universel et pour barrer la route aux voies dangereuses et de replis identitaires proposées par les intégristes. Ces voix sont là, elles se sont déjà exprimées à Tunis par des attaques antisémites contre la grande synagogue de Tunis, par des attaques contres et tentatives d'incendies contre le quartier des maisons closes. Vigilance et optimisme doivent accompagner cette étape décisive pour préparer l'élection d'une assemblée constituante qui doit rédiger une nouvelle constitution qui devrait être l'expression fidèle du degrés d'attachement à la démocratie, de respect de l'autre, maturité, et de modernité, des Tunisiennes et des Tunisiens.

Habib Kazdaghl, Tunis , 8 mars 2011

**Professeur d'Histoire contemporaine- Université de Tunis-Manouba
Membre du Mouvement Attajdid (Renouveau).**